

Il y a tout lieu de s'en réjouir : mener à terme des initiatives comme celle du pont de l'Arctique et du transport maritime intra-Arctique pourrait présenter d'importants avantages pour les habitants du Nord.

Cependant, comme on l'a vu aussi, ces faits nouveaux exigeront également une vigilance accrue - un suivi et une gestion efficaces afin d'éviter de mettre en péril le fragile écosystème de l'Arctique. Nous pouvons faire beaucoup, grâce au Conseil de l'Arctique et aux réseaux de recherche, entre autres moyens, pour étudier ces changements et nous y préparer. Il est très important que la politique étrangère du Canada pour le Nord fasse la promotion tant de l'analyse que de l'élaboration de régimes de gestion/suivi/application (à partir, dans certains cas, de cadres existants, par exemple la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*).

À cette fin, le Volet nordique de la politique étrangère du Canada favorisera, entre autres :

- les discussions avec le Conseil de l'Arctique sur l'élargissement des infrastructures de transport circumpolaires (par exemple le pont de l'Arctique, les liaisons aériennes polaires et le transport maritime intra-Arctique) ainsi que la réduction des frais de transport;
- l'ajout aux futures missions d'Équipe Canada d'un volet portant sur le commerce nordique;
- la mise en marche de pourparlers avec nos partenaires du Conseil de l'Arctique dans le but de faciliter le commerce et les investissements dans la région circumpolaire;
- la création d'une chambre de commerce circumpolaire, en prenant exemple sur celles qui existent déjà dans les régions septentrionales des pays nordiques et du nord-ouest de la Russie, et sur le réseau de contacts au sein du forum nordique;
- la recherche sur le potentiel de l'écotourisme.

Dialogue continu avec la société civile canadienne et circumpolaire

L'annonce et la mise en oeuvre du Volet nordique de la politique étrangère du Canada ne signifient pas la fin du dialogue avec les Canadiens et les Canadiennes sur les questions circumpolaires. Au contraire, le gouvernement estime qu'il est essentiel de poursuivre le processus d'interaction et de discussion avec les personnes et les groupes intéressés, au fur et à mesure de la mise en oeuvre de la politique, car, inévitablement, surgiront alors de nouvelles questions qui exigeront peut-être d'autres consultations.

Le gouvernement estime qu'il est essentiel de poursuivre le processus d'interaction et de discussion avec les personnes et les groupes intéressés.